

L'Europe offre des bourses d'études aux Algériens

France

Posté par: Touareg

Publiée le : 4/5/2010 19:47:48

Pour permettre une meilleure compréhension des politiques de l'UE et améliorer ses relations avec les pays du voisinage, la Commission Européenne offre des bourses d'études aux étudiants issus de ces pays (Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Egypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Moldavie, Maroc, Autorité palestinienne, Russie, Syrie, Tunisie et Ukraine) et de la Russie.

Le montant total de 960.000 Euros a été mis à disposition pour accorder des bourses d'études en vertu de ce projet pilote. Chaque subvention est accordée sous la forme d'une somme forfaitaire, le montant maximal d'une bourse est de 24.000 Euros par année scolaire. Un appel d'offres est lancé dans ce sens auprès des institutions d'enseignement supérieur de l'UE intéressées. Ces institutions devraient remplir un questionnaire en ligne qui comporte les données nécessaires sur le master des études européennes.

A partir de ces informations, la Commission Européenne constituera la base de données des masters d'études européennes existants. Quant aux diplômés des pays de voisinage et la Russie, ceux-ci doivent adresser une demande pour bourse à un établissement d'enseignement supérieur offrant un cours de Master d'études européennes.

Les institutions de l'UE d'enseignement supérieur qui recevraient des demandes de diplômés de ces pays devraient en choisir les meilleures, les classer selon les critères de présélection et soumettre à la Commission Européenne une proposition contenant une liste d'étudiants présélectionnés. Suite à cela, la Commission Européenne sélectionnera les meilleures propositions et accordera des subventions en conséquence, pour les meilleures institutions d'enseignement supérieur et pour les meilleurs étudiants proposés.

source: Le financier